

Image not found or type unknown



Cumul d'activité fonctionnaire contractuel

Par **saroumarie**, le **11/03/2009** à **19:24**

bonsoir, je suis agent contractuel dans la fonction publique depuis le 1er Août 2000, avec des contrats renouvelables tous les ans.rnJ'ai également depuis quelques années, un second emploi déclaré (fiche de salaire) en tant qu'extra femme de ménage. Ces extras sont fait le samedi ou le dimanche à raison de 7h00 par jour.rnsuis je obligé de le déclarer à mon employeur en tant que cumul d'activité ou en ai je le droit vu que je suis contractuel ? rnmerci de votre réponse